

# CENTRES DE VIE SOCIALE

Témoignages d'une volonté forte de la Ville de proposer à ses habitants des structures municipales de proximité répondant aux besoins et aux attentes des Mantais, les **Centres de Vie Sociale (CVS)** sont de véritables lieux de vie pour toute la famille, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

Quatre centres sont répartis sur la ville : **CVS de Gassicourt, CVS Peintres-Médecins, CVS Aimé-Césaire et CVS Les Garennes.**

Lieux centralisateurs autour desquels se fédère la population, les 4 CVS travaillent ensemble pour faire naître des projets cohérents et harmonieux qui assurent l'animation des quartiers et le bien-être des habitants.

## AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

---

Véritables outils au service des habitants, les **CVS** mettent en œuvre un projet visant à répondre aux attentes des habitants du quartier, tant au niveau social qu'économique, qu'en matière d'animation et de gestion urbaine.

Autour d'un accueil de quartier, ouvert à tous, et après un diagnostic de la situation sociale, économique et urbaine du quartier, le **CVS** inscrit les orientations sur lesquelles il doit travailler, avec la participation active des habitants et des acteurs de terrain (associations...).

En découle la mise en place d'actions, qui peuvent être différentes d'un centre à l'autre, mais qui répondent à l'état des lieux de départ.

Animations pour tous, cours d'alphabétisation, ateliers divers, accompagnement et soutien à la parentalité, à la scolarité, aide à l'utilisation du numérique...

L'éventail des services rendus par les **CVS** à leurs habitants est large. La grande participation des Mantais témoigne de l'intérêt et de l'utilité de tels projets.

## LES CVS : LA RÉPONSE MANTAISE AUX BESOINS DES HABITANTS

---

La Ville a imaginé une structure qui, par sa proximité avec les habitants, pouvait répondre le mieux possible aux attentes de ces derniers. Est né le concept mantaïs de "Centre de Vie Sociale". En 1998 s'est ouvert le CVS Fragonard, puis en 2001 ceux des Écrivains et des Garennes ; le CVS Jules Guesde, créé il y a 40 ans, a été repris par la Ville en 2000. Aujourd'hui, les CVS sont une richesse importante pour la Ville et surtout pour ses habitants. Un succès prouvé par le déménagement et l'agrandissement de trois d'entre eux : celui des Écrivains qui accueille depuis juillet 2006 les habitants rue Boileau dans un espace de près de 1400 m<sup>2</sup>, celui de Jules Guesde installé depuis septembre 2006 au coeur du quartier à l'Espace Paul Bert, et celui des Garennes d'une superficie de 700m<sup>2</sup> qui a, en février 2008, ouvert ses portes au 61 rue des Garennes.

## ANIMER LE QUARTIER ET LA VIE DE SES HABITANTS

---

Un CVS, c'est l'animation d'un quartier : organisation d'événements festifs (fêtes de quartiers), d'activités ludiques et de détente (sorties, repas), rencontres régulières entre les habitants (ateliers, opérations thématiques)... Pour parvenir à atteindre et rassembler les habitants, une idée simple : associer ces derniers au montage des projets. Et ça marche : preuve en est par exemple la vaste "opération propreté" lancée sur les Garennes, pour laquelle les habitants du quartier se sont totalement investis en travaillant sur le terrain ! Une union de la Ville, des habitants et des associations locales qui assure le succès et le développement des CVS.



### INFOS PRATIQUES

---

Ouverture des 4 CVS : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

## TARIFS DES ACTIVITÉS DES CVS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2023

---

### Sorties

*(gratuité pour les -3 ans, pour le 4ème enfant et au-delà)*

- > intra-muros : 3,40 €
- > extra-muros : 5,20 €  
(sorties dans les Yvelines)
- > extra-muros : 7,90 €  
(sorties en dehors des Yvelines)

### **Couture**

- > annuel : 20,20 €
- > trimestriel : 7,80 €
- > mensuel : 4,20 €  
(inscription valable un mois à renouveler le mois suivant) le stage : 6,70 € (pendant les vacances scolaires - 5 jours du lundi au vendredi)

### **Animations / Repas**

(participation forfaitaire - repas non fourni pour les -1 an)

- > Repas traditionnel (barbecue, repas champêtre...) : 3,60 € l'unité
- > Repas festif (traiteur, repas avec animation, repas de fin d'année) : 6,70 € l'unité

### **Activités manuelles : cuisine, travaux manuels**

- > annuel : 17,60 €
- > trimestriel : 6,50 €

### **Activité physique : gymnastique**

- > annuel : 18,20 €
- > trimestriel : 7,70 €

### **Zumba**

- > annuel : 72 €
- > trimestriel : 24,40 €
- > mensuel : 9,90 €